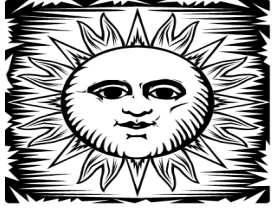


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

## CODE DE LA ROUTE POSTAL

En manque de trafic au guichet, la poste française a trouvé une nouvelle occupation pour ses guichetiers : faire passer en individuel l'épreuve théorique générale du permis de conduire. Ce n'est pas une blague puisque nous avons reçu une invitation à cette commission de

la DR.

Dans le même temps au courrier, nous avons eu la surprise d'apprendre par le directeur de la PIC que la PIC de Sorigny avait été retenue parmi les 33 départements sélectionnés pour faire passer les épreuves collectives du code de la route. Si la Poste espère réaliser un substantiel chiffre d'affaire avec cette nouvelle activité, elle fait fausse route.

## D'ACCORD, OU PAS D'ACCORD ?

Sur le projet d'accord de Ligueil, qui regroupera 3 bureaux en 1, une seule OS (la liste CGC, CFTC, UNSA) a voté pour ce projet (3 contre, 4 abstentions) lors du Comité Technique qui se tenait le 2 mai 2016...

En revanche, une semaine plus tard, lors de la séance de signature, FO et CFDT se réveillaient et accouchaient de leur signature ! C'est ce qui ressort du Procès verbal reçu depuis...

On savait que le Comité Technique était une Chambre d'enregistrement, mais on ignorait que cela puisse être une chambre à coucher !

## Les GRIEFS DE LA CNIL

Pour faire face aux pratiques douteuses de certains DET par l'utilisation de la vidéo-surveillance pour fliquer le personnel sur son poste de travail, la CNIL a obligé la Poste à revoir sa copie.

Les vidéos fixes de poste de travail ne sont plus autorisées, ce qui était le cas notamment aux guichets, mais aussi dans les PPDC.

Une note de service vient de paraître pour mettre en conformité les pratiques, dans tous les services, gageons qu'elle soit bien respectée !

On y prêtera attention...



## GAZON POSTAL

En manque de colis à livrer, la poste finlandaise a trouvé une nouvelle occupation pour ses facteurs : tondre les pelouses. « L'entretien du gazon sera proposé le mardi, jour creux dans la livraison des paquets », précise le site de la télévision publique Yle. Il en coûtera 65 euros par mois pour une demi-heure d'entretien chaque semaine. Ce service supplémentaire ne sera toutefois disponible que de la mi-mai à la fin août, mais « d'autres de ce genre seront bientôt proposés », a promis la poste finlandaise. En France, peut-être sera-t-il question un jour de tondre les moutons, tant ils sont nom-

## You s' PIC fric, MONSIEUR LE DIRECTEUR ?

On se posait la question de savoir par quel langage tous les DET, dont celui de la PIC Val de Loire, s'exprimaient lors des RDSL, tellement ils semblent si peu préoccupés du raz le bol ambiant dans leurs services, la réponse vous l'avez dans le titre, c'est la seule Wahleur qui compte !

## ENTENDU DANS LES MANIFS

- Et P comme Pourri, et S comme Salaud,  
à bas, à bas, le Parti Socialo.

- Assemblée nationale  
Assemblée du capital

- C'est pas au patronat de faire la loi!  
La vraie démocratie, elle est ici !

- Séparation du MEDEF et de l'Etat !

## LA COUR DES COMPTES, OU LA VOIX DE SON MAÎTRE

Après avoir bien tapé sur les facteurs avec le fini parti il y a peu de temps le 23 mars, voilà que la Cour des Comptes en remet une louche cette fois-ci sur les guichetiers à l'Enseigne. D'après son étude, certains bureaux n'auraient qu'une heure et de demi d'activité.

La Cour des Comptes (ou le gouvernement car il faut appeler un chat un chat) n'arrête pas de nous insulter en balançant des infos pour bien mettre dans la tête des gens que les postiers sont payés à ne rien faire ou pas grand-chose. Il y a comme une odeur de plan social, isn't it ?

Mais ce que la Cour des Comptes ne dit pas c'est que l'abattement fiscal de 170 millions d'euros dont bénéficie la Poste, une charge donc pour les contribuables, est largement consacré au versement des loyers des ersatz de bureaux de poste qui se substituent peu à peu au vrai réseau postal. On vous l'a fait courte, ainsi le contribuable à son insu finance la fermeture de son bureau de poste.

L'Etat, premier actionnaire de la Poste, chercherait-il à augmenter leur dividende sur le dos du personnel ?

**COUR DES COMPTES : SERVICE AU GUICHET INSUFFISANT**



**VOTRE MOTION EST INSUFFISAMMENT AFRANCHIE, ELLE NE SERA PAS DÉPOSÉE.**

## DES CONQUIS SOCIAUX A DEFENDRE

D'un coup de 49.3, le gouvernement actuel, dans la même lignée idéologique que le précédent, s'attèle à reprendre ce que le monde des travailleurs pensait acquis et marqué dans le marbre. Pour celles et ceux qui pensaient que la lutte de classe n'avait plus de sens en ce troisième millénaire, idée relayée à longueur de temps dans les médias, l'inversion des rapports avec la loi travail révèle une réalité bien différente. La classe patronale, appuyée par la classe dirigeante s'attaque sans précédent à nos conquits sociaux. Les syndicats, outils de défense, peu à peu délaissés par les travailleurs ne peuvent seules peser sur le rapport de force entamé par la loi Travail.

Depuis des années, les postier/ères n'ont pas été épargné-es des remises en causes de leurs conquits sociaux avec toujours les mêmes conséquences, la dégradation de nos conditions de travail, les remises en cause de notre organisation de travail...

Aujourd'hui, la loi travail veut achever ce qui constituait le progrès social.

La Poste étant une entreprise de main d'oeuvre, saura profiter au maximum de la loi travail et nous en paierons un lourd tribut si nous restons collectivement en dehors de la contestation et des luttes pour le retrait de cette loi.

## TROP CHARGES !

Chargés de clientèle, chargés de caisse, chargés de compta, chargés de banque, chargés de courrier, chargés d'assurances, chargés de téléphonie et maintenant chargés d'ETG (Epreuve Théorique Général du permis de conduire). Il est vrai que la cour des comptes nous trouve trop ramolos et qu'il faut paraît-il nous occuper...

Mais à force de récupérer n'importe quoi, de « charger la mule » (car une fois de plus il n'y aura pas de moyens supplémentaires), de s'éparpiller, ça commence à sentir la décharge!

## 36-31, 36-31,36-31,..., et 36-31!

Le temps passé à répondre au téléphone, faire du standard, n'est pas pris en compte par la boîte. Non en effet, la direction, nous conseille vivement de diriger les personnes sur le 36-31. Ne tenant pas compte des demandes.

- quand un /une collègue est en panne, appelle pour un arrêt, son flasheur est en panne, etc..., 36-31!
- quand un/une collègue appelle pour des renseignements divers et variés, que se soit le courrier ou l'enseigne : demande de produits interne, erreur de caisse, suivi d'objet, etc...,36-31!
- quand un client appelle avant de se déplacer, pour savoir si son colis est au bureau de Poste, etc...,36-31!

Nous devenons de plus en plus humain et courtois. C'est l'excellence du service au Public à la Poste!!!! Sans tenir compte également que la plate-forme est souvent saturée.